

21.07.2009 - 10:00 Uhr

L'Agefi se lance dans l'e-facturation des abonnements - Le quotidien écofinancier romand propose à ses abonnés un nouveau mode de facturation électronique

Zürich (ots) -

Le quotidien écofinancier L'Agefi adopte la facturation électronique. Ses abonnés peuvent recevoir directement leurs factures d'abonnement dans l'e-banking, les contrôler et les payer d'un simple clic. Les lecteurs des magazines Evasion et Profil, édités par L'Agefi, bénéficient aussi de ce mode de paiement pratique et sûr.

Pour recevoir leurs factures par voie électronique, les abonnés doivent activer ce service en cliquant sur l'option e-facture dans le portail e-banking de leur établissement financier, puis s'inscrire directement auprès de L'Agefi en passant par la liste d'émetteurs de factures de l'e-banking. La prochaine facture est déjà envoyée via l'e-banking, non plus par courrier physique. Grâce à l'e-banking, plus besoin d'entrer les données de paiement et d'archiver les factures sur support papier.

«Editeurs de journaux, nous attachons une importance particulière au papier», explique François Schaller, rédacteur en chef de L'Agefi. «Mais nous développons en permanence une offre en ligne. Nous avons décidé de permettre aussi à nos lecteurs d'effectuer leurs paiements confortablement, par voie électronique.»

Il est aujourd'hui possible de recevoir une multitude d'autres factures par voie électronique grâce à l'e-banking, comme les factures Billag pour les redevances de réception de programmes de radio et de télévision, les décomptes de primes et de prestations des assurances maladie, les factures d'électricité, d'eau et de gaz, les factures de cartes de crédit, les factures d'Internet et de téléphone portable ou fixe, etc. Dans le secteur de l'édition, la facturation électronique est proposée aux abonnés par les entreprises suivantes: Editions Le Nouvelliste SA, Imprimerie Beeger SA, Ringier AG et Südostschweiz Medien. Les particuliers peuvent savoir quels sont les émetteurs de factures proposant l'e-facture sur le site www.e-facture.ch/emetteurs

A propos de l'e-facture

L'e-facture est un service des instituts financiers suisses. Plus de 90 banques et PostFinance ont conçu leurs systèmes d'e-banking de façon à ce que les clients puissent recevoir, contrôler et payer leurs factures par voie électronique. Jusqu'ici, près de 200 émetteurs de factures issus de différents secteurs ont opté pour l'e-facture. Parmi eux on compte les plus grands émetteurs de factures de Suisse. La facturation électronique par les banques suisses est devenue possible grâce à SIX Paynet SA et PostFinance. Vous trouverez plus d'informations sur l'e-facture pour les particuliers et les émetteurs de factures sur le site www.e-facture.ch.

Contact:

SIX Paynet SA
Ulrike Eckardt
Tél.: +41/44/832'93'05
E-Mail: ulrike.eckardt@six-group.com

La Poste Suisse, PostFinance
Marc Andrey
Tél.: +41/58/338'30'32
E-Mail: marc.andrey@postfinance.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100015339/100586979> abgerufen werden.